



MAIRIE DE VIARMES
Place Pierre Salvi – Boîte postale 10
95270 VIARMES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

ORDRE DU JOUR

JEUDI 30 NOVEMBRE 2023 à 19 heures
En salle La Cantinoise à VIARMES

Le conseil municipal sera retransmis en direct sur le site internet de la ville : <https://viarmes.fr/>

- Présentation du Conseil Municipal des Enfants élu le 9 octobre 2023.
- Approbation des procès-verbaux des séances du lundi 11 et jeudi 21 septembre 2023.
- Informations sur les décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT.

FINANCES :

1. Décision modificative n° 4 – budget communal 2023
2. Autorisation au maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
3. Participation financière de la commune de Viarmes en faveur des commerçants participants aux décorations de vitrines
4. Subvention complémentaire 2023 à la caisse des écoles – actualisation du nombre d'enfants
5. Subvention complémentaire 2023 au CCAS – actualisation du Budget Général 2023
6. Renonciation à opposer la prescription pour un mandat concernant l'étude générale de ruissellement
7. Prêt (ou avance) au CCAS de Viarmes pour acquisition bâtiment ex-EHPAD

URBANISME :

8. Mise en place du Permis de louer

AFFAIRE GENERALES :

9. SIECCAO - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, exercice 2022
10. TRI-OR Rapport d'activité 2022

RESSOURCES HUMAINES :

11. Actualisation du temps de travail des enseignants de l'Ecole Municipale de Musique.
12. Adhésion aux conventions de participation protection sociale complémentaire « santé » et « prévoyance » auprès du CIG.
13. Création d'un poste de Policier Municipal à temps complet
14. Création d'un poste d'Agent du service Espaces Verts/Voirie à temps complet
15. Création d'un poste d'agent d'accueil à temps non complet à raison de 21h00 hebdomadaires

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

En mairie, le 23 novembre 2023

*Pour affichage,
Le Maire*

